
Dossier séance éducative

La Guerre d'Algérie

DOSSIER N°3- Intégration et réintégration : les efforts de l'Etat français, la situation des rapatriés.

Elaborée avec Mme Aune, Professeur au collège Stanislas

Groupe 3

Noms des élèves :

.....

.....

.....

.....

I. Intégration et réintégration : les efforts de l'Etat français, la situation des rapatriés.

Documents et questions

COPIE

PREFECTURE
des
ALPES-MARITIMES

1re Division
3e Bureau

n° 653 JH/RR/28/5

NICE, le 4 juin 1962

MAIRIE DE CANNES
AFFAIRES SOCIALES
N° 1052
Date 5.6.62

Le Préfet des Alpes-Maritimes
à
Monsieur le Président
du Conseil d'Administration
de l'Office Public Municipal d'H.L.M.
de CANNES

OBJET : Réservation de logements H.L.M. aux Français
Rapatriés d'Afrique du Nord

REFERENCE : Ma lettre du 2 avril 1962
Votre lettre du 12 avril 1962

Par lettre citée en référence, concernant les réservations d'H.L.M. prévues en faveur des rapatriés par le décret du 8 mars 1962, vous m'avez informé que votre Etablissement n'envisageait aucune mise en service au titre de 1962.

Vous m'indiquez, par ailleurs, que lors des dernières attributions, de nombreuses demandes émanant de rapatriés ont été examinées et satisfaites par priorité lorsque les intéressés résidaient à CANNES depuis un certain temps.

Je vous en remercie.

Par ailleurs, en ce qui concerne les dossiers de cette nature en instance à vos Services, je vous prie de vouloir bien dorénavant, lorsque vous n'entrevoyez pas la possibilité de les satisfaire, les transmettre à mon Cabinet avec l'indication "Bureau d'Orientation des Rapatriés d'Afrique du Nord".

Le Préfet,
P.J. MOATTI

Destinataires : Service Habitat
M. GIUGLARIS.

Réservation de logements HLM-
4 juin 1962 - Cote Archives 15W193

Nature de ce document ?

Quel effort précisément les collectivités territoriales mettent-elles en place pour l'accueil des populations rapatriées ?

Pourquoi ? Quels objectifs sont visés ? Quelle est la situation économique et démographique de Cannes à cette époque ? En quoi justifie-t-elle cette décision ?

18.12.62

Le Maire de la Ville de CANNES

Monsieur le Préfet des
Alpes Maritimes
1ère Division - 2ème Bureau

OBJET.- Attribution de licences supplémentaires
d'exploitation de taxis aux rapatriés.

REFER.- V/Bordereau du 11/12/1962.

En conséquence, il sera constitué, par le soin de l'organisation syndicale, deux équipes (A. et B.). Leur composition sera affichée en permanence dans le bureau du syndicat des Taxis et dans celui de l'Inspecteur des Voitures Publiques. Aucune modification ne pourra y être apportée sans en prévenir l'administration municipale au moins 48 heures à l'avance. "

Les exploitants de taxis, tout en approuvant les mesures prises en faveur des rapatriés, demandent que le nombre de licences supplémentaires créées pour eux soit calculé sur le nombre de licences effectivement exploitées chaque jour (74) et non sur le nombre total (148), et soit donc ramené à 3 ou 4 au maximum au lieu de 7.

Cette revendication me paraît correspondre à la situation réelle de l'exploitation des taxis à CANNES, et j'estime qu'elle devrait être prise en considération.

Je vous serais obligé de bien vouloir l'appuyer auprès de M. le ministre chargé des Rapatriés et m'informer de la suite qui aura pu lui être réservée.

Pour le Maire,
Le Conseiller Municipal
Délégué,

Licences d'exploitation de taxis
18 décembre 1962- cote archives 22W672

En effet, si 148 licences sont effectivement attribuées à CANNES, seuls 74 taxis ont l'autorisation de circuler chaque jour, comme le précise l'article 5 de l'arrêté municipal du 17 mai 1951, approuvé le 19 juin 1951 :
M. PECHOUX

Nature de ce document et portée historique ?

De quel contexte ce document est-il révélateur ?

Quelle mesure est prise à Cannes concernant les populations rapatriées ?
A quoi correspond cette mesure pour eux ?

Quel objectif est visé par les Autorités cannoises ? Que suppose cette décision concernant les revendications des « pieds noirs » ?

Pour les rapatriés d'Algérie

On vous offre...

SERVICE DES RAPATRIÉS DES A.-M.

- Une place de secrétaire de direction capable d'assurer secrétariat important, sténodactylo ou sténotypie indispensable ainsi que permis de conduire. Logement assuré, et
- Une place de principal clerc de notaire expérimenté pour diriger contentieux privé, permis de conduire. Logement assuré (à Nice).
- Une place de sténodactylo facturière, à Cannes.
- Une place de domestique, nourrie, logée, bons gages, à Nice.
- Une place d'ouvrier boulanger à Sospel.
- Emplois pour ouvriers chauffagistes, aides ouvriers, serruriers, ferronniers et aides serruriers, à Nice.
- Une chambre avec droit de cuisine à jeune fille ou dame, à Villefranche-sur-Mer.
- Une place de serveuse à Menton.
- Une place d'aide cuisinier dans une clinique à Antibes.
- Emplois pour 2 femmes de chambre, 2 serveuses (ou un couple), 1 commis de cuisine, 1 plongeur, logés, nourris, à Nice.
- Une place de femme de chambre nourrie, logée, à Nice.
- Une place de maçon ou manoeuvre à Bar-sur-Loup.
- Emplois pour 2 dactylos à Nice.
- Emplois pour 1 cuisinier, 1 plongeur, 1 femme de charge, à Andon (colonie de vacances).
- Une place d'infirmier qualifié, Centre de recherches, à Nice.
- Une place pour jeune homme célibataire (25 à 30 ans) dans un camping à Roquebrune-Cap-Martin, nourri, logé, bon traitement.
- Imprimerie Catholique, 15, rue Caroline, Monaco, offre une place à un typo qualifié.

Les personnes intéressées par telle ou telle de ces offres peuvent prendre tous les renseignements aux Services des Rapatriés d'Algérie, bureau 343, préfecture annexe, boulevard Jean-Jaurès, à Nice.

Ils recherchent...

- Dépanneur articles ménagers cherche emploi. (M. Giordano, chez M. Deleuse, 8, boulevard de Stalingrad, Nice.)
- Artisan ébéniste, spécialiste antiquités, cherche emploi. (Fasullo, 11, rue de Belgique, Nice.)
- Barman cherche emploi. (Ayache, 15 bis, rue Trachel, Nice.)
- 2 ouvriers coiffeurs cherchent emplois. (M. Krief, chez M.

El Baz, 16, rue de Suisse, Nice.)
et M. Di Maggio, 19, rue Michel-Ange, à Nice.

- Photographe reporteur reproducteur cherche emploi. (Attali, chez M. Zerbib, 65, boulevard Gambetta, Nice.)
- Aide infirmière cherche emploi. (Mlle Serra, 7, avenue de Fabron, Nice.)
- Chauffeur routier demande emploi. (Polidori, 139, boulevard Gambetta, Nice.)
- Rapatrié cherche place de représentant, références, automobile. (M. Delaloye, 15, rue Guiglia, à Nice.)
- Manipulateur de radiologie cherche place. (M. Llobell, quartier Rouberts, La Colle-sur-Loup.)

Ces groupements viennent en aide aux rapatriés

SUBVENTION D'INSTALLATION.

La préfecture des Alpes-Maritimes communique : Les rapatriés qui désirent bénéficier d'une subvention d'installation sont invités à saisir les services intéressés (préfecture des Alpes-Maritimes, rapatriés) d'une demande établie sous la forme de la lettre-type ci-après :

« Je, soussigné (nom et prénoms) :
..... demeurant à l'adresse suivante : rapatrié de à la date du sollicite l'attribution d'une subvention d'installation définie par le décret n° 261 du 10 mars 1962, de la catégorie suivante (1) :

— Catégorie population active (demandeur justifiant à ce jour d'une période de travail de plus de deux mois).

— Catégorie population non active (demandeur âgé de plus de 60 ans ou inapte ou grand malade). »

Signature :

(1) Rayer la mention inutile.
Les intéressés dont les demandes sont retenues recevront par la poste :
— Une notice explicative ;
— Les imprimés réglementaires.

FIAT LUX. — Le centre Fiat Lux, 5, Voie-Romaine, a accepté d'enseigner gratuitement, pendant une année scolaire, un garçon de 14 ans ayant besoin d'un rattrapage scolaire pour présenter l'examen d'entrée au lycée technique.

La mère de l'enfant travaille hors de Nice et gagne à peine de quoi vivre. Quelle famille à Nice prendrait en charge (logement et nourriture) ce garçon studieux et bien élevé ?

— Pour jeunes garçons repliés d'Algérie partant en colonie-camp de vacances, on demande : chaussures, vêtements, objets de camping, sacs de couchage, sacs à dos.

Ecrire ou voir Fiat Lux, 5, Voie-Romaine, à partir de 17 h.

Nous informons les rapatriés qu'une rubrique de même caractère (offres et demandes d'emplois) pouvant les intéresser est ouverte dans l'édition « Nice-Matin Var ».

Nature de ce document

Quels domaines professionnels s'ouvrent à cette population revenue en France ?

Quels changements cela suppose concernant leur niveau de vie ? Leur mode de vie ?

En quoi la vie en France peut-elle sembler très différente ?

Quels sont les points communs entre ces métiers proposés et la situation des 1ers colons ?

Quelle attitude de la métropole transparaît dans ce document à l'égard de ces rapatriés ?

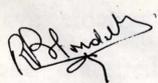
« Pour les rapatriés d'Algérie, on vous offre... »
Nice matin- 22 juin 1962-cote archives 28W10

*Le marché commun
transforme
les perspectives
de l'agriculture française...*

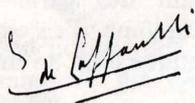
AGRICULTEURS *rapatriés!* *ce document est fait pour vous*

A nos compatriotes, les agriculteurs français d'Outre-Mer, qui désirent reconvertir leurs activités dans l'agriculture métropolitaine, nous souhaitons qu'alliant dans leurs entreprises prudence et dynamisme, ils constituent ainsi un apport précieux pour l'économie nationale.

Que cette documentation schématique leur apporte, comme aux agriculteurs migrants intérieurs, matière à réflexion et à orientation.



RENÉ BLONDELLE
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
PERMANENTE DES PRÉSIDENTS
DES CHAMBRES D'AGRICULTURE



GÉRARD DE CAFFARELLI
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION
NATIONALE DES SYNDICATS
D'EXPLOITANTS AGRICOLES



MARCEL DENEUX
PRÉSIDENT DU CENTRE
NATIONAL DES JEUNES
AGRICULTEURS

Nature de ce document

Que révèle ce document ?

Quel est son message et son objectif ?

Quelle allusion pouvez-vous éclairer dans le titre ?

Quel contexte cette allusion révèle-t-elle ?

En quoi cela est-il lié à la décolonisation et la politique gaullienne ?

*Publicité « Agriculteurs rapatriés ! »
Février 1964- Cote Archives 28W10*

SACHEZ TOUT SUR LA TERRE DE FRANCE QUE

Portraits-robots de la France région par région

C'est dans les zones dites « d'accueil » que vous pourrez vivre et travailler le plus facilement. Le faible effectif de population active agricole ou la forte proportion d'agriculteurs âgés de plus de 55 ans y rendent possible l'installation à la terre.

D'autre part, à l'intérieur de ces zones, vous bénéficiez du maximum de l'aide consentie par l'État.



Poitou - Touraine - Bourgogne

Vous y trouverez un climat doux, un éventail de possibilités extrêmement varié.

■ Polyculture - céréales, oléagineux - et grande culture (plateau bourguignon) y ont un avenir certain.

■ Elevage sous toutes ses formes, même caprin.

■ Quelques cultures spéciales (Touraine et Bourgogne) sont en développement.

Ces régions sont particulièrement attrayantes.



Auvergne - Limousin - Morvan - Jura

Vous y rencontrerez un climat plus rude mais des possibilités d'accueil très intéressantes.

■ Il y a de la place pour des agriculteurs dynamiques et de haute technicité.

■ Les terres sont disponibles à des prix relativement bas.

■ Tous les types d'élevage sont possibles.

■ Certaines cultures spéciales d'appoint : fraises, ails, fruits peuvent être extrêmement rentables.



Versants pyrénéens - Bordure meridionale du plateau central et des Alpes

En Lozère, dans le Haut Var et dans les pré-Alpes vous retrouverez certains

*Installez-vous où vous voulez mais, dans
VOTRE intérêt, choisissez les "zones d'ac-
cueil" où l'aide maximum vous est réservée.*

caractères de l'Afrique du Nord. Le prix de la terre y est peu élevé. L'élevage laitier est possible en particulier dans les Pyrénées-Orientales. Nous recommandons plus spécialement l'élevage semi extensif du mouton qui pourra être avantageusement complété par quelques productions spéciales : petits élevages, arboricultures, plantes à parfum.

La Corse

ici, l'agriculteur d'Afrique du Nord se sent chez lui. Il y retrouve le soleil. Les productions sont typiquement méditerranéennes (agrumes, fruitiers, maraîchages, oliviers, vignes, élevage du mouton) mais, à cause d'une spéculation foncière accrue par le tourisme, le prix des terres est surévalué.



Bassin de la Garonne Littoral méditerranéen

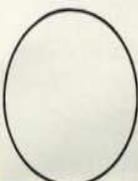
C'est bien entendu l'endroit de France où les conditions climatiques ressemblent le plus à celles que vous connaissiez en Afrique du Nord. Mais, 83 % des candidatures ont déjà été déposées dans ces régions où le prix de la terre augmente et où le problème du logement devient de plus en plus difficile.

Les productions principales sont :

■ L'arboriculture fruitière. Elle réclame des investissements importants à l'hectare, une longue attente des productions et une technicité particulière.

■ La vigne. En fonction du statut viticole particulier, peu d'exploitations de ce type pour un nombre important de candidats. Les prix sont élevés.

■ Maraîchage : gros investissements à l'hectare et difficultés de main-d'œuvre.



Zones de départ

*Bretagne, Normandie, Nord, Picardie, Champagne,
Alsace-Lorraine*

Les zones dites de départ se trouvent dans toute la partie nord de la France. L'installation à la terre y est difficile à cause du surpeuplement qui existe déjà et fortement déconseillée à tous les agriculteurs qu'ils soient rapatriés ou métropolitains.

La qualité de migrant n'y est pas reconnue et l'installation n'est pas subventionnée.

Il existe une « politique de migration rurale » qui consiste à aider les agriculteurs à les quitter pour s'établir dans les régions classées « accueil ».

VOUS ALLEZ CHOISIR

CETTE CARTE ET SES LÉGENDES ONT POUR OBJET DE VOUS INFORMER ET DE FACILITER VOTRE CHOIX



Publicité « Agriculteurs rapatriés ! »
Février 1964- Cote Archives 28W10

Nature de ce document

A quoi fait allusion ce document ?

Quel parallèle pouvez-vous faire avec le passé colonial?

Et les pieds noirs quel message leur transmet la France ? Quel autre message peuvent-ils reconnaître ici ?

Quelle est la portée de ce document ?

Que cherche l'éditeur ? Pourquoi ?

Quelles parties de la France sont mises en évidence en particulier ? Justifiez votre réponse.

En quoi ce document peut-il paraître étonnant ?
Qu'est-ce que cela suppose concernant les pieds noirs ?

AMICALE CANNOISE des FRANÇAIS d'ALGÉRIE

"Le Mas Ensoleillé"

Allée du Docteur Calmette
LE CANNET-ROCHEVILLE

★

*Compliments
chez vous
appartenance*

Le Président et les Membres du Conseil d'Administration de l'Amicale Cannoise des Français d'Algérie, vous prient de bien vouloir leur faire l'honneur d'assister à la soirée qui sera donnée, au profit de l'Arbre de Noël des Enfants de Rapatriés, le Samedi 18 Décembre 1965, à 20 h. 15, au Cinéma Le Paris, 69, Rue d'Antibes, Cannes.

Le Président

Gilbert MAZZELLA

2 Personnes

*Arbre de Noël-
Décembre 1965-cote Archives 22W238*

Nature de ce document ? Quelle est sa provenance d'après vous ?

Que révèle ce document sur l'intégration des Pieds noirs à Cannes ?

A quel registre appartient ce document ?

Pourquoi ce genre de démarche est-elle importante pour les populations rapatriées ?

Quel sentiment entretient-elle ?

Qui sont-ils ? Où sont-ils ? Que font-ils ? LES HARKIS

Après Roquesteron, Mouans-Sartoux, notre reporter s'est rendu — afin de poursuivre son enquête sur les Harkis — à Cannes-La Bocca, à la cité « Les Mimosas », où résident 40 familles de Français musulmans.

Puis, continuant son périple, c'est à L'Escarène qu'il est allé découvrir le troisième hameau forestier du département, au moment même où M. Godeart Pachiaudi, maire de la localité, rendait visite à ses administrés et s'inquiétait des travaux à faire avant l'arrivée de l'hiver.

C'est le récit de ces deux visites qu'il vous propose aujourd'hui.

« Les Mimosas » cité scolaire

Nous l'avons dit, « Les Mimosas » ont vu le jour grâce à la municipalité cannoise, à son maire M. Cornut-Gentille, et à l'un de ses adjoints, M. Gantois, qui œuvrent pour qu'un terrain soit mis à la disposition du ministère des Rapatriés en vue de la construction des habitations destinées à abriter les familles de harkis choisies parmi celles des hameaux forestiers les plus aptes ou les plus évolués pour s'intégrer à une vie « urbaine ».

« Les Mimosas » — ainsi que « Tingad » à Mouans-Sartoux — sont sous la responsabilité d'un « chef de village » unique, M. Polidori qui, ancien adjutant de goudis sahariens, est secondé par Mme Compans, monitrice d'action sociale.

Légèrement mieux aménagés que dans les hameaux, les logements comprennent ici salle de séjour, cuisine séparée, trois chambres et leurs occupants, à la différence des harkis de Roquesteron, Mouans-Sartoux, payent un loyer. Employés de la ville de Cannes et percevant des salaires normaux, les « harkis » des « Mimosas » ont depuis longtemps été intégrés à la vie de la grande cité et leur travail fait l'objet des plus flatteuses observations.

Il faut d'ailleurs souligner l'action efficace de M. Polidori et de Mme Compans qui ont remarquablement organisé leur « village » et même organisé des départs en vacances des enfants en Suisse, provoquer l'achat par leurs « administrés » des dévénus indispensables réfrigérateurs et machines à laver, qui complètent les installations au gaz propane sous pression et chauffage au fuel qu'ont permis l'aménagement de base des logements et des « économies dirigées » pour lesquelles il convient de féliciter tout particulièrement

l'action de la monitrice d'action sociale.

Certains locataires sont même devenus propriétaires de postes de télévision, de chauffe-eau et ont acquis des meubles modernes qui ont rapidement remplacé ceux qu'ils avaient perçus dès leur arrivée.

En bref, « Les Mimosas » sont devenus à Cannes, sinon une cité modèle, tout au moins une « cité sociale » dans l'acceptation du mot la plus réelle.

L'Escarène : parent pauvre

Disons-le franchement, notre visite du hameau de L'Escarène nous a déçus. Ni M. le maire, M. Pachiaudi, ni le commandant Tarot, responsable départemental qui réside dans le village, ne sont responsables. Tous deux font « le maximum » pour que ce hameau devienne semblable aux autres.

Hélas, certains travaux de base réalisés par le Génie rural ont été un échec et le hameau implanté dans un vallon, ne bénéficie pas d'un emplacement aussi agréable, facile et aisé à organiser qu'à Roquesteron ou Mouans-Sartoux.

Quoi qu'il en soit, mis à part ces observations, c'est néanmoins une communauté heureuse que nous avons trouvée à L'Escarène.

Comme ailleurs, les bâtiments sont plus que corrects, bénéficient des commodités habituelles aux autres hameaux, sont entretenus avec soin par les locataires et sont devenus des « maisons » dans lesquelles vivent heureux des hommes, des femmes et des enfants que la population a aisément adoptés.

A L'Escarène, vivent 21 familles dont 72 enfants. Des enfants que nous sommes allés surprendre dans leurs classes, à l'école communale où M. Bonaldi, directeur, Mmes Bruscolgia, Bonaldi, Verola et Rusec se dépensent sans compter pour qu'ils oublient leurs origines et deviennent comme leurs

Une enquête de Yannik THEVENIN



Nombreux sont les enfants de harkis qui fréquentent l'école du village. Dans la classe de Mme Verola où a été prise notre photo, enfants du village et enfants du hameau font « bon ménage » et s'initient aux subtilités du B A BA.

(Photo J. Corbani).

camarades ou compagnes de bons élèves.

Attentifs, pleins de bonne volonté, ils font de leur mieux et la grande gentillesse, la compréhension, le dévouement et la patience de leurs maîtres et maîtresse sont garants des succès que l'on est en droit d'attendre.

Il nous faut, ici, souligner l'incessante action du maire de L'Escarène qui « à cœur » ses nouveaux administrés. « De bien braves gens », reconnaît-il en nous faisant remarquer que l'un des véhicules municipaux a été confié à l'un d'eux, à la grande satisfaction de tout le monde.

Intégrations ? Evolution ? Deux « problèmes » dont la solution évolue favorablement. Le premier semble d'ores et déjà résolu et le second est en bonne voie puisque — événement à souligner — l'un des jeunes garçons du hameau...

n'a d'autre joie que de... servir la messe à l'église paroissiale.

Composée de Kabyles, d'Arabes et de Chaouïl, cette communauté de L'Escarène — qui malgré tout semble être la plus défavorisée du département sur plusieurs points — n'en demeure pas moins un exemple qui peut rendre ces harkis courageux et pleins de bonne volonté, tant sur le plan des réalisations locales que sur celui des différents problèmes départementaux auxquels ils contribuent (Eaux et Forêts, services d'incendie, etc.), et que nous aborderons en détail dans nos conclusions.

Quel message veut-il faire passer ?

Pourquoi cette enquête ?

Quelle contradiction pouvez-vous relever entre ce document et les motifs de la guerre d'Algérie

Que pouvez-vous conclure sur la situation des harkis ?

Quelles est la particularité de ces populations par rapport à celle des pieds noirs ?
Qu'est ce qui les unit ?